

# MANIFESTATION

**VENDREDI 4 OCTOBRE 2002 À 18H00**

L'ADVOCNAR organise un grand rassemblement contre les nuisances aériennes. Rejoignez-nous en voiture pour grossir le cortège automobile qui défilera jusqu'à Roissy. Les communes participantes mobiliseront leurs véhicules municipaux pour la circonstance !

Pour connaître  
les points de ralliement téléphonez au

**0 826 10 59 59\***

ou consultez notre site Internet  
<http://advocnar.free.fr>

## 8 communes du Val-d'Oise parrainent déjà la manifestation

La liste actualisée est disponible sur Internet !



Mairie de  
FRANCONVILLE



Mairie de  
MONTMORENCY



Mairie  
d'ARNOUVILLE-lès-GONESSE



Mairie de  
MONTLIGNON



\*(0,15€ la minute)

**TROP D'AVIONS DANS LE CIEL  
SANTÉ EN DANGER !  
LE TRAFIC AÉRIEN VA DOUBLER  
D'ICI 2015 ! AU SECOURS !**

OUI à l'aéroport de Vatry pour le fret et les charters  
OUI à l'interdiction des vols de nuit de 22h30 à 6h00  
OUI à une politique des transports cohérente et maîtrisée

## Bulletin d'adhésion 2002 à retourner à :

**ADVOCNAR - BP 54 - 95210 Saint-Gratien**

### Je soutiens l'action :

- Nouvelle adhésion  
 Renouvellement d'adhésion

- 20 €       30 €  
 40 €       ..... €

À l'ordre de l'Advocnar  
(Fiscalement déductible à 50%)\*\*

Date et Signature :

Mme  Mlle  M.    Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

**Si vous le désirez, et sans aucune obligation de votre part, vous pouvez aussi aider l'ADVOCNAR dans son fonctionnement. Compétences éventuellement mises au service de l'association :**

Aéronautique     Juridique     Comptable     Pub / Presse     Secrétariat

**Participer à :**  des marchés et forums     des distributions de tracts     des manifestations

**Autre :** .....

\*\* dans la limite de 6% de votre revenu imposable. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des infos vous concernant (loi du 6 janvier 1978). Ne pas jeter sur la voie publique. Ref : BUL09/02. Imprimerie BARDOT.

# TOP 10 DE LA PÉTITION "VOLS DE NUIT"

**Les retours** de la pétition pour le couvre-feu de 22h30 à 6h00 continuent de nous parvenir. À ce jour, 40 communes se mobilisent. Voici la liste des 10 premières en terme de participation.

- |                        |                           |
|------------------------|---------------------------|
| 1- Ermont              | 6- Sannois                |
| 2- Franconville        | 7- Eaubonne               |
| 3- Saint-Leu-la-Forêt  | 8- Enghien-les-Bains      |
| 4- Le Plessis-Bouchard | 9- Soisy-sous-Montmorency |
| 5- Deuil-la-Barre      | 10- Saint-Prix            |

## Vous pouvez agir !

L'ADVOCNAR est désormais représentée au Plessis-Bouchard et à Montmorency, ce qui porte à 17 le nombre d'antennes dans le Val d'Oise ! Mission : relayer l'information et mobiliser riverains et élus.

L'ADVOCNAR espère ouvrir deux autres antennes :

Taverny et St-Gratien... Appel à candidatures !

Contact : Pascal Machuron  
au 06.87.69.44.30.

ST GRATIEN

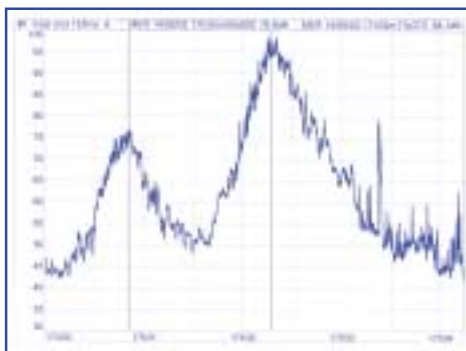
TAVERNY

## Les candidats s'engagent

Les candidats à la députation de la 6<sup>e</sup> circonscription du Val d'Oise (Sannois, Saint-Gratien, Deuil, Soisy, Enghien) ont accepté l'invitation lancée par l'ADVOCNAR avant le premier tour des élections législatives de mai 2002. C'est dans une salle publique à Soisy-sous-Montmorency que Michel Legris (Radio Enghien) a animé le débat autour des nuisances aériennes : solutions et engagements de la part des candidats. François Scellier (UMP), François Delcambre (Les Verts), Jean-Michel Dubois (FN), un représentant de Janine Hadad (PS), Patrick Tharreau (MPF), Luc Strehaiano (RPR) et Jean-Pierre Enjalbert (RPR) sont intervenus lors de la soirée.

## Premières mesures

Pour mesurer les nuisances sonores et notifier le dépassement des seuils légaux, l'ADVOCNAR s'est équipée de sonomètres 01dB, le leader de l'instrumentation acoustique. 01dB équipe des sociétés de renom (Boeing, Dassault, Aéroports de Paris...), 200 villes dans le monde (Paris, Bruxelles, Amsterdam...) et de nombreux ministères (Environnement, Santé, Défense...). Après un été de validations techniques, l'ADVOCNAR procèdera à une série de mesures avec des communes du Val d'Oise. Objectif : établir une contre-expertise aux mesures "officielles".



Mesure des nuisances sonores le 14/08/02.  
Lors du passage du Concorde, à 17 h 32 au-dessus de St-Prix, la courbe indiquait 98 dB !!



# Repères

## MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE

À l'initiative de la mairie d'Argenteuil, un comité de pilotage contre les nuisances aériennes a vu le jour. L'ADVOCNAR y siège en qualité d'expert. Les Argenteuillais

ARGENTEUIL

sont invités à enregistrer leurs plaintes écrites, directement au service environnement de la mairie. Réunion publique d'information le jeudi 19 septembre. Renseignements au 01 34 23 43 11.

## MOINS D'AVIONS EN AOÛT ?

**Ne rêvez pas...** La baisse sensible de trafic en août sur certains secteurs est due à la fermeture de la piste 2 de Roissy (du 5 au 22 août). Globalement une baisse modérée caractérisera les 5 mois de durée totale du chantier (juin 2002 - octobre 2002) : travaux d'élargissement et de renforcement pour accueillir l'Airbus A-380, le plus gros porteur commercial au monde (jusqu'à 800 passagers). Le "calme" avant la tempête !



Édito

**Quelle belle progression !**  
Nous tirons aujourd'hui l'ADVOCNAR INFOS à 40 000 exemplaires. Objectif : renforcer notre défense face à des enjeux de la plus haute importance.

**Les nouveaux couloirs aériens n'ont pas convaincu.** Les perspectives du développement aérien sont désastreuses (un doublement d'ici 2015). Le nouveau ministre des Transports passe à côté des réformes attendues... Un signe ne trompe pas : le nombre d'adhérents à l'ADVOCNAR a augmenté de 20 % cet été ! Deux avantages à ce regain de mobilisation : l'association dispose de moyens supplémentaires pour agir et elle intègre de nouvelles compétences... de quoi préparer une rentrée haute en couleurs !

Vous pouvez déjà retenir une date. **Le 4 octobre 2002**, l'ADVOCNAR organise un rassemblement en faveur de l'aéroport de Vatry. Toutes les informations seront sur Internet : <http://advocnar.free.fr>

Ne ratez pas l'occasion. C'est le moment d'agir !  
Très sincèrement.

**SIMONE NÉROME**  
Présidente de l'ADVOCNAR,  
Médecin hospitalier



## Actualités

# CATASTROPHE AÉRIENNE l'Île-de-France a eu chaud !



Photomontage

« J'ai ressenti cet énorme bruit et l'ombre écrasante de l'avion. Quelle frayeur ! »

**Après le crash du Concorde sur un hôtel du Val d'Oise (113 morts), c'est au tour de l'Essonne de trembler ! Le 17 juin dernier, un réacteur de l'Airbus A330 de la Corsair s'embrase au décollage. Orly, il est 19h23. Course folle au-dessus de l'Essonne avec 342 passagers à bord et le plein de kérosène...**

« **C**e qui m'a frappé, c'est le bruit inhabituel de l'avion ; comme s'il avait une poussée très faible » raconte Pierre-Marc Superville, un habitant de Marcoussis et président d'une association de défense des riverains d'Orly. Il a survolé ma maison à 300 m d'altitude ! Sa trajectoire était anormale... il volait très cabré ». Moins habituée à ce type d'observation, une habitante de Yerres a préféré ne pas voir ! « C'est bête, mais j'ai eu si peur que

ma première réaction a été de me baisser. J'ai ressenti cet énorme bruit et l'ombre écrasante de l'avion. Quelle frayeur ! ».

Les témoignages relatent tous cette extrême frayeur et de vraies inquiétudes à propos de la sécurité du territoire. Le peu d'échos des autorités et des médias étonne beaucoup. « La presse a été discrète par rapport à la frousse qu'on a eue », exprime une employée chargée de l'urbanisme à la mairie de Brunoy.

Suite page 2 ►►►

## SOMMAIRE

### Analyse

P.2-3

### Média

P.3-4

### Action !

P.5

#### PROMESSES ANTI-NUISANCES À LIRE ENTRE LES LIGNES

Décryptage de la conférence de presse du ministre des Transports, Gilles de Robien.

#### 4 JUILLET 2002 :

#### VOYAGE DE PRESSE À VATRY

L'ADVOCNAR invite les journalistes de plusieurs médias nationaux à visiter l'aéroport de Vatry.

#### UN ÉTÉ BIEN REMPLI

L'ADVOCNAR vous propose un bilan de ses dernières actions et appelle à la mobilisation pour la rentrée.

►►► Suite de la page 1

Après avoir survolé 300.000 habitants à 300 mètres d'altitude et parfois moins, le pilote a réussi l'exploit d'atterrir sans s'écraser. De l'avis de commandants de bord, ce type de panne est gravissime et l'équipage a fait preuve d'une réelle maîtrise pour éviter la catastrophe ! Cet "incident" montre encore une fois les risques exagérés que nous fait encourir la Direction générale de l'aviation civile ! L'Airbus aurait pu s'écraser sur des centres commerciaux, des hôpitaux ou le Centre d'Etudes Atomiques de Bruyères !

Avec 86 % des accidents au décollage ou à l'atterrissage, la concentration du trafic au-dessus de zones fortement urbanisées pose problème. **L'ADVOCNAR est contre le survol intensif de l'Île-de-France, trop dangereux.** Pour mémoire, le plafonnement d'Orly a été instauré en 1994, suite à un accident évité de justesse. À Roissy aussi, le trafic doit diminuer. ●

# Analyse



667

LOREM - RDP

## PROMESSES ANTI- ce qu'il faut lire entre les

*Le ministre des Transports, Gilles de Robien, a annoncé un premier train de mesures le 25 juillet 2002 pour soulager l'Île-de-France. Reconnaisant que la qualité du sommeil et que le droit au repos des franciliens étaient bafoués, le ministre s'est fixé une priorité de court terme : les vols de nuit. En attendant un deuxième train de mesures, c'est un traitement homéopathique qui a été choisi. L'annonce de nouvelles hausses du trafic sur Roissy a, pour sa part, été la plus discrète possible... Faut-il désespérer ?*

**Q**uelle déception ! Monsieur de Robien écarte le couvre-feu la nuit à Roissy, sous prétexte qu'il n'est pas compatible avec « la grandeur économique et culturelle de la France ». A la place, la réduction du nombre de mouvements entre 0h et 5h nous semble très insuffisante et en totale contradiction avec les recommandations des médecins (22h30 – 6h00).

À la lecture du programme minimum du ministre, les propositions font pâle figure ! Même si Air France supprime la quasi-totalité de ses vols d'ici 2003 et que La Poste les réduit de 30 %, nous sommes loin du compte ! Selon Aéroports de Paris, 70 mouvements d'avions sont enregistrés entre 0h et 5h du matin. Six seulement concernent Air France tandis que l'essentiel est attribué à Europe Air Poste et à FEDEX... En commandant 10 Airbus A-380, FEDEX se soustrait à toute contrainte et ambitionne même de nouveaux développements sur Roissy où la société atteint les deux tiers de son implantation seulement !

**Serions-nous condamnés à une simple sieste entre 0h et 5h du matin ? NON !** L'Allemagne, l'Italie, la Belgique et la Suisse ont obtenu l'interdiction des vols de nuit sur leurs principaux aéroports. L'Angleterre est en bonne voie et la Constitution Européenne des Droits de l'Homme prévoit le respect de la vie privée et familiale, opposable aux nuisances aériennes. Nous attendons mieux de la part de notre ministre !

### DEUXIÈME FRAYEUR !

**9 août 2002, 15h25.** Vol Paris-Strasbourg. L'Airbus A-320 d'Air France interrompt d'urgence son décollage : perte de puissance sur un réacteur. Par bonheur, l'avion a pu stopper sa course en bout de piste.

Grâce à son réseau d'information, l'ADVOCNAR a pu faire la lumière sur cet "incident", relayé depuis dans certains médias.

**Question :** pour un incident connu, combien restent sous silence ?





**Le doublement du trafic aérien en France d'ici 2015 nécessite bien plus qu'un programme minimum...**

L'aéroport de Vatry dans la Marne



**L'AÉROPORT DE VATRY EN CHIFFRES**

- **Situé à 120 km de Paris**
- **Desserte autoroutière** autoroute A4 (Est/Ouest) autoroute A26 (Nord/Sud)
- **Gare de l'Est à 35 mn** projet de raccordement TGV Est
- **Plate-forme multimodale** Train - Camion - Avion
- **Une piste de 3 860 m** l'une des plus longues de France

# -NUISANCES

## lignes

**ET VATRY ?**

Aucune utilisation de l'aéroport de Vatry n'a été annoncée. C'est étonnant ! **Vatry dans la Marne est une solution immédiate de délestage des aéroports franciliens**, sans risque pour leur équilibre économique. Et pourtant, rien : cette solution de moindres nuisances (7 habitants au km<sup>2</sup>) est scandaleusement ignorée par le gouvernement !

**LE TEMPS DE LA RÉFLEXION EST TERMINÉ !**

« Des solutions de substitution au trafic aérien seront recherchées, mais leur mise en œuvre nécessitera du temps »... C'est ce que nous avons entendu à la conférence de presse du 25 juillet dernier. Monsieur le ministre, nous n'en sommes plus à ce stade ! Cela fait 10 ans que la situation est insupportable et que tous les gouvernements ont trouvé les bonnes solutions la veille d'élections... **L'expertise de la France acquise lors d'études, de concertations et de commissions multiples est suffisante pour agir maintenant !** Par ailleurs, le préambule de votre communiqué nous effraie : « ... la France doit disposer [...] d'une infrastructure aéroportuaire à la hauteur de ses ambitions... Les aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle et Orly ont vocation à assurer une grande partie des besoins nationaux... ». Ces précisions en disent long sur les priorités et les orientations centralisatrices de votre ministère, peu compatibles avec la réduction des nuisances aériennes. L'ADVOCNAR espérait le gel des inves-

tissements à Roissy... et bien non, ce n'est pas prévu. Pire ! Dans le même temps, vous annoncez l'abandon de l'engagement déjà inacceptable de votre prédécesseur, Jean-Claude Gayssot, visant à plafonner Roissy à 55 millions de passagers par an. En faisant sauter ce "bouchon", l'Etat ambitionne 80 millions de passagers annuels, tout en affirmant que les nuisances diminueront.

**BALIVERNES !**

« Il apparaît opportun de fixer à l'aéroport de Roissy un objectif clair en terme de gêne sonore à ne pas dépasser ». Gilles de Robien s'inspire décidément de ses prédécesseurs qui promettaient la réduction des nuisances aériennes grâce au doublement des pistes de Roissy. Un gage de fluidité nous disait-on à l'époque ! N'étant décidément pas à un reniement près, le ministre a subtilement affirmé que « *tout développement de Roissy dans le futur ne pourra se faire qu'en maintenant la gêne sonore annuelle au-dessous du niveau moyen constaté ces trois dernières années* ». Avant la venue de monsieur de Robien, les représentants de l'Etat argumentaient en fonction du niveau des nuisances de 1997... Quelques années de croissance du trafic en plus dans les compteurs... c'est toujours bon à prendre.

Alors faut-il désespérer ? Non. Une chose est sûre aujourd'hui, les ministres admettent que la situation ne peut plus durer et l'ADVOCNAR reconnaît la qualité d'écoute dont a fait preuve M. de Robien lors de deux entretiens. Même si les divergences d'orientation nous inquiètent, nous pouvons espérer des avancées significatives... Encore une fois, notre mobilisation sera déterminante. C'est le moment d'agir. ● **SÉBASTIEN TROLLÉ**



Retombées médiatiques à consulter sur <http://advocnar.free.fr>

- Radio Enghien (01/07/02)
- L'Union de la Marne (04/07/02)
- L'Union de la Marne (05/07/02)
- Le Parisien (06/07/02)
- Radio Enghien (08/07/02)
- Le Monde (11/07/02)
- Marne Hebdo (11/07/02)
- Air et Cosmos (12/07/02)
- France 3 (semaine 28)
- France-Soir (26/07/02)
- France-Soir (27/07/02)



# 4 JUILLET 2002

## Voyage de presse à Vatry

*L'ADVOCNAR s'est mobilisée pour faire connaître l'aéroport de Vatry aux journalistes. Le scandale de son boycott par l'Etat français éclate enfin : 2 émissions radio, 1 émission télé, 8 articles dans la presse.*



À gauche : visite de la tour de contrôle pouvant orienter les plus gros porteurs, par tous les temps, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

À droite : Pierre Feuillastre, vice-président de l'ADVOCNAR, en grande conversation avec Albert Vecten, président du Conseil général de la Marne.

### LA PRESSE SÉDUITE PAR L'OPÉRATION

« Pour un beau coup de pub, c'était un beau coup de pub. Jeudi dernier, une délégation de riverains des aéroports parisiens visitait Vatry, escortés par de nombreux journalistes de la presse nationale. Objectif de cette échappée organisée par l'ADVOCNAR – Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes - : montrer à la presse parisienne que l'Europort reste une piste largement sous employée alors qu'elle est en mesure de répondre, au moins partiellement, au désengorgement des aéroports parisiens... Mission accomplie. La réunion fournit en effet l'occasion à You-

sef Sabeh, président de la Seve, la société chargée d'exploiter la piste marnaise, et à Albert Vecten, président du conseil général, de s'en prendre avec vigueur à l'attitude de la DGAC qui refuse de délivrer des droits de trafic aux compagnies aériennes qui souhaitent travailler à Vatry... »

Source : MARNE HEBDO

### VATRY, UNE SOLUTION CONCRÈTE DE MOINDRES NUISANCES

L'ADVOCNAR milite pour l'abandon des investissements à Roissy et l'utilisation de l'aéroport de Vatry dans la Marne. Cet aéroport international, parfaitement opérationnel et répon-

dant aux contraintes du fret aérien, permettrait de soulager Roissy. Cependant, la Direction générale de l'aviation civile (l'Etat), refuse d'accorder les droits de décollage aux compagnies aériennes désireuses d'utiliser Vatry. Avec 7 habitants au km<sup>2</sup>, le plan d'exposition au bruit de l'aéroport ne concerne que 3 communes (381 habitants pour 141 logements). Vatry est une solution de moindres nuisances qui répond en tout point aux objectifs de politique générale présentés par Jean-Pierre Raffarin le 3 juillet 2002. Ce dernier déclarait en effet : « Dans la mondialisation que nous

vivons, les réponses de la France ne sont pas celles du gigantisme ou de la concentration. (...) Notre politique des transports privilégiera un développement soucieux de l'environnement et de limitation des nuisances. Je pense aux grands projets d'infrastructure et leurs effets sur l'environnement et les hommes, à l'instar des nuisances sonores à proximité des aéroports »... Monsieur le Premier ministre, des actes ! ●



OSMOS Le Monde

france 3

0,80€ le Parisien

98.0  
idfm  
Radio Enghien  
Ile-de-France